

PRIX MARIE-LISE SEMBLAT DU FÉMINISME TERRITORIAL

Seconde édition - 2016 -



Cela fait déjà 3 ans que Marie-Lise Semblat, militante féministe, nous a quitté.e.s accidentellement le 21 avril 2013, en Haïti. En 2014, en son hommage, les réseaux Genre en Action et Aster International, ont créé le « Prix Marie-Lise Semblat du féminisme territorial ». Nous lançons ce 21 avril 2016 la seconde édition du Prix.

Avec ce prix, nous voulons avant tout rendre hommage à Marie-Lise Semblat ...

... une féministe engagée socialement et politiquement, toujours en action contre les discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle, l'origine, la culture ou la religion. Dans sa pratique, Marie-Lise Semblat a sans relâche prôné des valeurs humanistes au delà des frontières et milité pour des cultures basées sur l'égalité : elle a créé des groupes locaux de femmes en France, et aussi le réseau Aster-International, qu'elle a présidé pendant 20 ans. Elle a été présidente de l'Association européenne pour l'information sur le développement local (AEIDL) à Bruxelles. Elle est à l'origine de maisons des femmes au Sénégal et au Maroc et était membre fondatrice du Réseau Genre en Action.

Sa vie durant, Marie-Lise Semblat a su fédérer de nombreux partenaires autour d'actions de recherche sur le terrain. Elle a accompagné des programmes et projets d'envergure en Europe, en Amérique et en Afrique. À travers ce Prix, nous souhaitons nouer, renouer ou maintenir les relations nouées par elle partout dans le monde et créer un lien entre celles et ceux qui poursuivent une approche territoriale du féminisme pour l'égalité des femmes et des hommes.

Les étapes du Prix Marie-Lise Semblat 2016

21 avril : Lancement de l'appel à candidatures, jour anniversaire du décès de Marie-Lise.

21 juillet : date limite de remise des dossiers de candidatures, en format Word.

15 septembre : sélection de 6 dossiers par les membres du jury

21 octobre : annonce des 2 structures gagnantes et de la nature des prix.

Retrouvez [ici](#) le détail du Prix et téléchargez la fiche profil pour déposer votre candidature.

1. OBJECTIFS DU PRIX MARIE-LISE SEMBLAT DU FEMINISME TERRITORIAL

Le prix Marie-Lise Semblat est décerné tous les deux ans. Il a pour objectifs de :

- Récompenser et encourager l'expression d'un « féminisme territorial » capable de faire évoluer la situation de l'égalité des femmes et des hommes et de lutter contre les violences, les discriminations et les stéréotypes fondés sur le genre ;
- Valoriser des initiatives de recherche-action, réflexion-action et/ou formation-action novatrices favorisant l'égalité des femmes et des hommes dans les territoires et le développement économique local ;
- Promouvoir la dimension participative de projets territoriaux portés par des femmes, la co-construction et les échanges locaux entre les actrices/teurs ;
- Favoriser l'émergence et la reconnaissance des savoirs territoriaux, notamment ceux des femmes.

2. CRITERES DE PARTICIPATION

Toute structure candidate au Prix doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Etre membre des réseaux Aster International et/ou Genre en Action (inscription obligatoire dans l'[annuaire des membres de Genre en Action](#) ;
- Etre une association, un réseau, une coopérative gérée par des femmes ou une structure mixte dans laquelle les femmes jouent un rôle décisionnel prépondérant ;
- Etre basée et agir dans un/des pays francophones du « Sud » (hors Europe) ;
- Disposer d'un budget annuel inférieur à 30'000 €.

3. CRITERES D'APPRECIATION DES ACTIONS

Les structures peuvent déposer un dossier pour une action spécifique ou globale en phase de mise en oeuvre. Le jury appréciera la capacité de l'action à :

- Promouvoir l'égalité des femmes et des hommes comme objectif central ou transversal dans l'action de développement d'un féminisme territorial ;
- Porter une attention spécifique à la défense des droits humains, la solidarité et/ou le développement local ;
- Impliquer les acteurs et actrices « de proximité »/territoriaux dans la co-construction des approches, y compris pour le suivi et l'évaluation ;
- Développer des méthodologies de recherche-action innovantes, inclusives, participatives et sensibles au genre ;
- Mettre en valeur des pratiques et des savoirs locaux, des femmes notamment ;
- Avoir recours aux TIC pour la communication, la capitalisation, et la vulgarisation des résultats et défier la fracture numérique de genre pour l'*empowerment* des femmes ;
- Provoquer des changements durables dans les rapports femmes-hommes, transmettre « leçons » et nouveaux savoirs ;
- Développer des pratiques d'auto-évaluation et auto-réflexion pour faire évoluer le projet.

4. VALEUR DU PRIX

Le montant et la nature des prix seront annoncés au moment de l'annonce des gagnant.e.s. Ils dépendront des dons collectés. Il pourra s'agir d'un don monétaire et/ou d'un accompagnement technique de l'action, d'une invitation à une formation en ligne, à un colloque, etc. Les deux structures gagnantes bénéficieront d'une large publicité via les outils de communication de Genre en Action et d'Aster-International.

5. LE JURY

Les membres du jury de l'édition 2016 du Prix Marie-Lise Semblat sont :

- Fatma Elkory, co-présidente Genre en Action et présidente de Maurifemmes, Mauritanie
- Gilbert Cellier, membre d'Aster-International, Belgique
- Adeline Nsimire, SAMWAKI, membre d'aster-International – Sud-Kivu, RDC
- Georgette Zamblé, Leadafricaines, Côte d'Ivoire, 2nd Prix Marie-Lise Semblat en 2014

Agathe et Charlotte, les deux filles de Marie-Lise Semblat, restent marraines de cette seconde édition du Prix. « Nous qui sommes les premières à avoir bénéficié de son esprit féministe ... ».

6. LE CONCEPT DE FEMINISME TERRITORIAL (en bref)

Un retour aux études en 1997 (au travers d'une thèse de doctorat) a permis à Marie-Lise Semblat l'analyse des pratiques de nouveaux groupes de femmes en Europe et au Canada francophone et l'identification du concept de "féminisme territorial". Le «féminisme territorial» nomme l'ensemble des « pratiques primordiales » (de première importance) des nouveaux groupes de femmes en milieu rural en Europe et aussi celles des centres des femmes Québec. Le croisement des identités, celles des femmes et celles des territoires caractérise les pratiques des groupes, qui parviennent à combiner l'émancipation des femmes et le développement de la communauté locale dans sa dimension territoriale.

Pour Marie-Lise, le concept de « féminisme territorial » permet de renouveler le féminisme comme démarche, production de pratique, production de discours et concepts. C'est un concept opératoire qui permet :

- De surmonter les ambiguïtés actuelles du féminisme : entre intégration et rupture, égalité et différence, idéologique et pragmatique, action et théorie ;
- De rendre compte de phénomènes nouveaux non expliqués par les concepts existants ;
- D'offrir une réponse aux institutionnalisations du mouvement et une possible façon de lutter contre la vague d'antiféminisme et le risque de backlash.

En savoir plus : lire [ici](#) l'article de Marie-Lise Semblat « Recherche-action, genre et développement. Une combinatoire pour le changement » pour en savoir plus sur le féminisme territorial.

BIOGRAPHIE DE MARIE-LISE SEMBLAT

Professeure de philosophie de 1964 à 1992, elle était engagée dans la vie locale et a impulsé des structures associatives visant la promotion du développement local et celle des femmes. Elle a participé à la création, l'animation, la gestion d'organisations couvrant des territoires de tailles différentes : locales, régionales, nationales, européennes, internationales. Elle a été chargée de mission aux Droits des femmes, à la Préfecture de l'Aisne de 1985 à 1993. Professeure-chercheuse au Collège coopératif de Paris de 1993 à 2008, elle a participé à un réseau de chercheuses féministes au Québec (Université du Québec à Montréal) sur "*le renouvellement des théories et des pratiques économiques et politiques pour la redistribution des richesses*" et à un groupe de recherche à l'Institut d'études européennes de l'université de Paris VIII sur "le statut juridique des femmes en Europe". Elle a été membre de deux équipes pédagogiques, celle d'un MASTER de « formateurs-accompagnateurs d'adultes par la recherche-action" (Paris 3, Sorbonne-Nouvelle) et celle d'un DIU (Paris 3 /Paris 6) de conseiller-ère référent-e en égalité femmes hommes. Experte en genre, elle a assuré des formations d'ONG en France, en Belgique, au Sénégal, celles de cadres de ministères (Bénin et Togo), a animé des séminaires en France, Haïti, Maroc, Sénégal et est intervenue dans de nombreux colloques internationaux. Engagée dans des réseaux citoyens, elle a participé pendant 20 ans aux travaux de l'Université rurale européenne et y a, es qualité, fait prendre en compte la question et la place des femmes au travers d'itinéraires spécifiques sur les projets de femmes, à ceux de l'AEIDL (Association européenne d'information sur le développement local) à Bruxelles dont elle a été 10 ans présidente et à ceux d'Aster-International comme fondatrice et présidente. Elle était également membre du Conseil d'administration de Genre en Action, de la commission genre de Coordination sud et de la plate-forme « Egalité femmes-hommes et développement » du Ministère des Affaires étrangères (France).

Les associations organisatrices vous remercient de participer à cet hommage !

**Contacts : aster-international@orange.fr et prixmls@genreenaction.net
www.genreenaction.net et www.aster-international.org**